



SOMMAIRE

1. Nuisances sonores
2. Déclarations de stock
3. Accueil Nouveaux Taissotins
4. Plan canicule
5. Infos Commerces
6. Pharmacie de garde
7. Petites Annonces
8. Inscription au cross du 24 août
9. Legs Maillart
10. Info Pôle Emploi
11. 400^{ème} anniversaire de Le Nôtre

Les imprimés de déclarations de stock sont disponibles en Mairie.

2

Traditionnellement, l'accueil des nouveaux Taissotins se déroule le lundi de la Fête Patronale prévue les 23, 24 et 25 août prochains.

Les nouveaux habitants qui ne se seraient pas encore fait connaître peuvent encore se présenter au secrétariat de Mairie pour la mise à jour de notre listing. Merci.

3

Fermeture pour congés de La Boulangerie CROQUEMBOUCHE le 28 Juillet au soir. Réouverture le 22 Août au matin.

Ouverture exceptionnelle de la P'tite Boulangerie les Mercredis : 31 Juillet - 7 - 14 et 21 Août aux horaires habituels.

5

Fermeture du Salon « S COIFFURE » - 64 rue des Vigneuls - du Lundi 22 Juillet au Samedi 10 Août.

1

RÈGLES DE VIE.....



Nuisances sonores

L'article 13 de l'arrêté préfectoral concernant les nuisances sonores, précise que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- ▶ les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- ▶ les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h00
- ▶ les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

L'article 14 quant à lui, précise que "les propriétaires d'animaux, en particulier de chiens, y compris en chenil, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive".

4

Se protéger contre la canicule..... Petits conseils pour affronter la chaleur

- ▶ Maintenez vos pièces d'habitation au frais
- ▶ Mangez un peu salé
- ▶ Buvez le plus possible, même sans soif. Humidifiez-vous plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateur ou d'un gant de toilette.

Les personnes âgées, isolées ou handicapées sont invitées à se faire connaître en Mairie afin d'être inscrites sur le registre tenu par nos services. Cette démarche favorise l'intervention des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement par le Préfet du plan départemental d'alerte et d'urgence.

Inscriptions par téléphone au 03.26.82.39.27 ou en retournant le coupon ci-dessous préalablement renseigné.

✂ ----- Inscription au registre Plan canicule 2013 -----
 NOM..... Prénom
 Date de naissance ☎
 ADRESSE.....
 Personne de l'entourage à prévenir en priorité :
 NOM..... Prénom



Service à domicile OUI NON

Coordonnées du service :



6



- Jeune fille sérieuse 23 ans cherche à garder enfants pendant les vacances, pour la rentrée scolaire et également le soir et les week-ends. ☎ 06.20.02.18.54

- A vendre Alarme de piscine SENSOR PREMIUM, servi 2 saisons, état neuf. Prix à débattre ☎ 03.26.46.26.44

- A vendre Aspirateur-Robot de piscine, électrique, SWEEPY M3, 16 programmes, état neuf. Acheté 1 800 € Prix à débattre. ☎ 03.26.46.26.44

- Recherche femme de ménage sérieuse, discrète et dynamique disponible dès septembre les mardis et vendredis matins soit 6h - CESU. ☎ 06.89.36.78.41

- Intervenante à domicile cherche à faire quelques heures de repassage - CESU. ☎ 06.89.75.44.43

7

Chaque année, le **Legs MAILLART** récompense les 2 ou 3 meilleurs élèves ayant obtenu leur bac.

Les heureux bacheliers de 2013 peuvent déposer en Mairie un dossier pour solliciter l'attribution du legs Maillart. Pour cela, il vous suffit d'apporter une photocopie du relevé des notes du baccalauréat ainsi qu'un certificat d'inscription en école supérieure en France uniquement.

9

VOUS VOULEZ FAIRE LES VENDANGES ?

- Inscrivez-vous sur www.pole-emploi-champagne-ardenne.fr en téléchargeant la fiche de candidature mise en ligne.

- Contactez directement un conseiller :
- à votre agence Reims Jacquart
➔ jusqu'au 9 août : 80 rue du Dr Lemoine à Reims

Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8h30 à 16h15 - Jeudi de 8h30 à 12h30

- ➔ à partir du 12 août : Service Vendanges – 51 Esplanade Fléchambault à Reims
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

- Appelez le 3949 (tapez * et le n° du département dans lequel vous voulez faire les vendanges. Pensez à vous munir d'une référence d'offre)

10

COMITE DES FETES ET D'ACTIONS SOCIALES TAISSY & SAINT-LEONARD

8

5 Km PARTICIPATION LIMITEE aux 14/15 ans - (années de naissance 1998/1999)

10km accessible à partir de la catégorie Cadets (jeunes nés en 1997 et 1996).

BULLETIN D'INSCRIPTION AU CROSS de TAISSY du 24 Août 2013.

Clubs sportifs, licenciés, ce CROSS n'est pas une compétition sportive, mais exclusivement organisé dans le cadre d'une fête de village. C'est une animation parmi d'autres.

Je fais preuve d'un état de santé me permettant d'effectuer cette course d'animation de fête de village, celle-ci n'étant pas classée comme épreuve sportive répertoriée.

Je dégage toute responsabilité des organisateurs de la manifestation sur mon état physique à participer à cette animation. Je fournis un certificat médical de moins d' 1 an, ou pour les Licenciés : mention «Athlétisme».

Pour les participants mineurs, accord parental exigé.

COURSE CHOISIE: 10 Km - 5 Km (entourez votre choix)
(7 € adultes) (5 € adolescent -15ans)

NOM : Prénom :

DATE de NAISSANCE :/...../.....

Adresse :

CODE POSTAL VILLE

N° de téléphone éventuel:

Avez-vous participé(e) au cross l'an dernier : oui non

Fait à TAISSY, le Mention « Lu et Approuvé »

Signature

A l'occasion du 400^{ème} anniversaire de la naissance d'André le Nôtre, la ville de Versailles ainsi que le Château de Versailles rendent hommage au célèbre jardinier, architecte et paysagiste de Louis XIV.

Pour honorer le talent de ce visionnaire qui est à l'origine de l'aménagement des jardins à la française, de nombreuses manifestations se dérouleront tout au long de l'année au Château de Versailles.

Outre des expositions qui mettront en lumière l'art et l'œuvre du jardinier, plusieurs restaurations d'œuvres, mais aussi des restitutions de perspectives et de bosquets raviveront la splendeur des jardins, à l'instar du bosquet du théâtre d'eau.

Certains concerts, ballets, théâtre et opéra couronneront cet été l'anniversaire de le Nôtre.

www.chateauversailles.fr

11

